

Dans le manuel de la Grande Loge de France, ces voyages sont censés symboliser aussi « la marche des saisons depuis l'équinoxe de printemps jusqu'à celui d'automne dans notre hémisphère. Les trois premiers voyages figurent ainsi les opérations de la nature pendant le printemps qui sont le développement des germes, l'épanouissement des fleurs et la formation des fruits. Le quatrième figure la maturité et le temps des récoltes ; enfin, le cinquième voyage désigne le repos qui succède à tous ces travaux, alors il ne reste plus à l'homme qu'à jouir en paix du prix des labeurs de son enfance et de sa jeunesse. »

Devant de telles banalités, on est stupéfait de lire dans l'Instruction de la Grande Loge : « Après ce voyage, qu'exigea-t-on de vous ? — On me fit prêter le serment de ne jamais révéler les mystères du deuxième degré, après quoi, je fus admis parmi les Compagnons. »

Tous ces symboles ne cachent aucun **mystère** ; ils ne figurent que des connaissances banales et superficielles grossièrement encyclopédiques, à la portée de tout profane muni du certificat d'études primaires et grand lecteur des publications Larousse. Et quand on lit dans les commentaires laborieux d'un Oswald Wirth, les grand noms de Pythagore et de Saint Jean, évoqués comme précurseurs de ces cérémonies bouffonnes, on se demande si l'illustre Frère hermétiste se paye la tête de ses lecteurs. A moins que ce ne soit la haine du Dieu personnel qui les pousse à donner tant bien que mal à ses dupes de pauvres sous-produits religieux...

L'ETOILE FLAMBOYANTE

Le néophyte ne sera pas davantage entré dans les mystères promis lorsque, ayant gravi les cinq degrés du Temple, on l'admettra à contempler l'Etoile flamboyante à cinq branches.

Que signifie cette Etoile ? « C'est notre Etoile polaire, l'astre de la libre-pensée », lisons-nous dans le manuel du Compagnon du Grand Orient, et dans celui de la Grande Loge elle est le signe qui exprime par ses cinq branches « les cinq organes » qui servent à exercer nos facultés, c'est-à-dire nos cinq sens que le néophyte énumère comme s'il venait d'être initié à un mystère inouï.

— Cette étoile symbolique ne contient-elle aucun autre emblème ?

— On voit, répond le néophyte, au milieu, la lettre G, qui signifie Géométrie, l'une des sciences les plus élevées qu'ait produites le Génie de l'Homme. C'est pourquoi je vois

encore dans cette lettre le symbole par excellence de l'intelligence humaine. »

Cette lettre G joue un grand rôle dans le rite du Compagnon ; elle bouche les trous de tout ce que l'adepte ignore et ignorera toujours de la véritable connaissance, de la science vraie.

— Etes-vous Compagnon ? demande le Vénérable dans l'Instruction du Grand Orient ?

— Je connais la lettre G, répond le néophyte.

— Que signifie cette lettre ?

— Cette lettre est le monogramme de Gravitation, de Géométrie, de Génération, de Génie et de Gnose.

« La Gravitation est la force primordiale qui régit le mouvement et l'équilibre de la matière.

« C'est elle qui préside aux révolutions de la terre et de tous les corps célestes.

« La Géométrie est le fondement de la science positive. Sans elle, l'esprit de l'homme s'égarerait dans de vaines spéculations. C'est pourquoi Pythagore avait inscrit au-dessus de la porte de son Temple : « que nul n'entre ici s'il ne connaît la géométrie ».

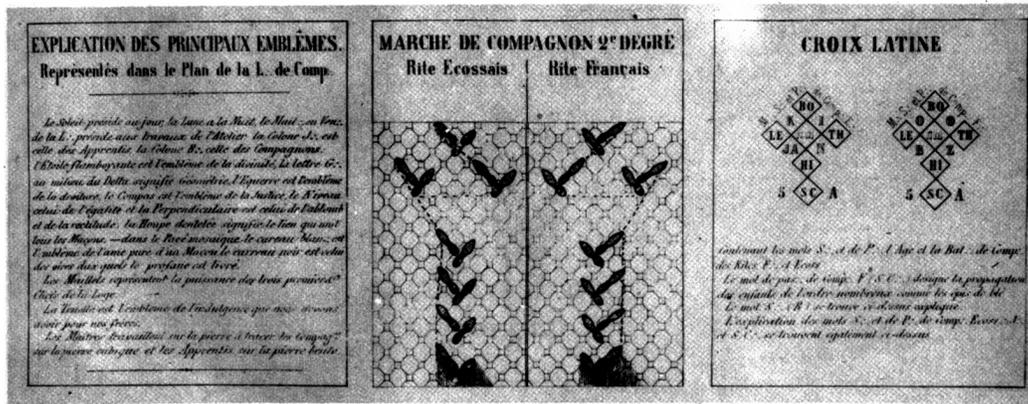
« La Génération est la force vitale perpétuant la série des êtres. Il nous faut en connaître les phénomènes pour déchiffrer l'énigme de la vie.

« Le Génie est l'intelligence humaine brillant de son plus vif éclat. L'homme qui en est doué doit l'employer à guider les autres dans la voie de la justice et de la vérité.

« La Gnose, enfin, que son étymologie rattache à la langue des premiers philosophes est la connaissance morale la plus étendue, l'impulsion qui porte l'homme à apprendre toujours davantage et qui est le principal facteur du progrès. »

Quand on pense que c'est une telle indigence cérébrale qu'au nom du progrès laïque et obligatoire, les Loges ont substituée de force à la religion traditionnelle des Français qui forma saint Bernard, saint Louis, Bossuet, Pascal, on reste stupéfait devant la crédule docilité d'un peuple qui se croyait le plus intelligent de la terre.

La définition de la gnose en particulier est la plus impudente niaiserie, la plus éffarante collection de coq-à-l'âne que puisse souffrir le papier imprimé. La gnose a toujours signifié une certaine sagesse ésotérique propre à l'école d'Alexandrie ; elle n'est pas une connaissance **morale**, mais **spirituelle et mystique** et la rabaisser à n'être plus qu'une « impulsion (une **connaissance** qui est une **impulsion** !) qui porte l'homme à apprendre toujours davantage et qui est



le principal facteur du progrès », eût tait bondir Philon et Plotin tout autant qu'Origène et Clément d'Alexandrie.

5 voyages, la lettre G, monogramme de cinq mots fécondateurs de l'esprit humain, le tout résumé dans l'Etoile flamboyante à cinq branches : voilà pourquoi le Compagnon dit qu'il a 5 ans : il a l'âge de sa connaissance, celle de l'Etoile.

Cette Etoile était, en effet, chez les hermétistes, le mystérieux Pentagramme, le Microcosme des Cabbalistes qui hantait Faust et dont le pantacle fit reculer Méphisto parce que Faust l'avait tracé sur le seuil de sa porte, la pointe en haut. C'est l'Astre annonciateur du Fils de l'Homme que les Mages Chaldéens virent apparaître dans le ciel et qui les guida vers Bethléem.

Mais la Maçonnerie a **laïcisé**, c'est-à-dire, au sens strict

du mot, a **profané** ce signe, puisqu'il n'est plus pour le Grand Orient que l'Astre de la Libre Pensée et pour la Grande Loge que le symbole de la connaissance sensible. « En l'Etoile nous sommes un », profère cependant le F.'. Wirth, tout excité par ce fumet cabbalistique qu'il vient de respirer. Mais le Compagnon et même le F.'. Oswald Wirth resteront toujours, aux yeux des vrais Pythagoriciens, des profanes, puisqu'ils ne sont pas sortis d'eux-mêmes, puisque, selon l'interprétation maçonnique, cette Etoile n'est rien d'autre pour eux que l'esprit de l'homme avec sa seule raison « ployable en tous sens », disait notre Pascal.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que cette même Etoile à cinq branches a été aussi détournée de son sens traditionnel par les Soviets pour symboliser leur « idéal ».

Robert VALLERY-RADOT.

Nos Grandes Conférences

M. Bernard FAY a pris la parole les 24, 25, 26 et 28 Juin à NICE, CANNES, TOULON et MARSEILLE.

Citons encore les conférences de :

M. VALLERY-RADOT, les 28 Mai à NICE,
29 Mai à CANNES,
31 Mai à MARSEILLE,
7 Juin à TOULON.

M. Michel CHRISTIAN, les 18 Juin à ROANNE,
19 Juin au PUY,
22 Juin à AURILLAC,
23 Juin à MILLAU,
24 Juin à MAZAMET,
25 Juin à CASTRES,
26 Juin à ALBI,
29 Juin à RODEZ.
30 Juin à FIGEAC,
7 Juillet à AMIENS,
15 Juillet à SAUMUR.

M. de BOISTEL, le 22 Juin à ORLÉANS.

La F. : M. : et la Légion d'Honneur

Dans les dossiers spéciaux du **Grand Collège des Rites**, organisme directeur du Grand-Orient de France, un d'entre eux attira rapidement notre attention ; il portait sur la couverture le mot de **Recommandations**. Nous y trouvâmes des lettres savoureuses ; le Grand-Orient de France devenait, à leur lumière, un office de placement pour fonctionnaires en mal d'avancement. Demandes officielles, réponses aussi officielles, où les T. : C. : F. : (Très Chers Frères) voisinaient avec les en-têtes des Cabinets de Directeurs de Ministères, lettres pressantes, urgentes, impératives ou bien humbles, suppliantes et rappelant de menus services rendus, c'était toute la vie politique secrète de la Maçonnerie française qui grouillait de nouveau sous nos yeux.

Un dossier grand format, de couleur rouge, à l'en-tête du G. : C. : F. : (Grand Collège des Rites) portait, en belle ronde bien appliquée, les mots magiques de **Légion d'Honneur**. Et nous découvrîmes que le 16 de la rue Cadet était, en fait, une succursale de la Grande Chancellerie. Demandes de décorations, interventions ministérielles, classements et attributions des croix, rien n'y manquait. Curieuse et édifiant dossier...

Il serait fastidieux de reproduire toutes les lettres qui s'y trouvaient ; les termes en sont d'ailleurs à peu près identiques. En voici donc quelques types précis qui permettront de juger de la « philosophie » de la Maçonnerie Française :

À l'en-tête du Conseil Supérieur du Gouvernement, le 2 juin 1940, le délégué financier à Tlemcen, le Frère A. Abeille, écrivait au Très Illustre Frère Charrière, secrétaire du Grand Collège des Rites, que :

« Notre ami Bouty est proposé pour le grade d'officier de la Légion d'honneur, au titre du ministère de l'Intérieur.
« Voudriez-vous avoir l'amabilité de vous occuper si possible de cette question. Nous serions très heureux.

Puisque nous sommes en Afrique du Nord, le Frère Goldzeiguer, dont nous avons récemment montré l'activité politico-maçonnique assez curieuse, ne craignait pas d'envoyer la lettre suivante au Frère Camille Savoie, Grand Commandeur du Grand Collège des Rites, le 31 mai 1930 :

« J'ai la faveur de vous signaler d'une façon toute particulière la candidature de mon ami Jourdan, inspecteur de l'Enseignement, à la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

« Le rapport, ci-joint en copie, de M. le contrôleur civil de Sfax, énumère avec une précision remarquable les titres divers et incontestables de M. Jourdan à cette haute distinction.

« Tant sur le plan français que sur le plan plus particulièrement « républicain » en Tunisie, cette candidature se présente sous les meilleurs auspices.

« Ce serait avec une vive joie que les éléments laïques verraient, au lendemain du Congrès Eucharistique, le gouvernement s'honorer et honorer « La Laïque » dans la personne de l'un de ses plus dévoués défenseurs et propagandistes.

« Par ailleurs, j'ai l'assurance que le résident général comprendra M. Jourdan sur la liste des propositions qu'il transmettra aux Affaires Étrangères.

« Dans ces conditions, j'ai tenu à vous faire part de tout le plaisir que j'appruerais personnellement aussi à voir récompenser les

mérites de mon ami Jourdan et je vous remercie par avance de tout ce que vous pourrez faire en la circonstance. »

Il serait cruel de souligner la distinction que fait le Frère Juif Docteur Goldzeiguer, lui-même Chevalier de la Légion d'Honneur, grand distributeur en Tunisie de l'Ordre du Nicham Itikar, entre le « plan français » et le plan plus particulièrement « républicain » en Tunisie. Nous n'avons pas mis les guillemets que le Frère Goldzeiguer a posés lui-même, et qui veulent bien souligner que, pour les Maçons, le mot Républicain était synonyme de Maçon.

Le même Grand Maître de la Maçonnerie, le docteur Savoie, recevait une lettre du Frère Letheuff qui lui présentait :

« Une première fois déjà, sur votre initiative, une proposition de médaille a été transmise en ma faveur par les Affaires Étrangères au ministère de la Santé. Lors de votre récent passage à Tunis, vous avez bien voulu me permettre de vous rappeler cette proposition, que vous êtes disposé à appuyer de nouveau auprès de votre ami, le conseiller Roussel. Je me crois donc autorisé à vous envoyer la notice ci-jointe. Les motifs de la proposition restent mes services dans l'administration de l'Assistance publique que je dirige en Tunisie. »

Il y a des lettres concernant la Légion d'Honneur qui sont impératives. La lettre du Frère Véroul, de Paris, en date du 19 décembre 1937, en est un exemple :

« Le F. : Veroul signale à la frat. : attention du F. : Charrière la candidature à la distinction de chev. de la Légion d'honneur, au titre des œuvres post-scolaires, du F. : Haye Paul, professeur de collège en retraite, demeurant 1, place Macé, à Antibes (A.-M.).

« Le F. : Haye a été proposé par l'inspecteur d'Académie des A.-M. Antibes est en effet un centre très actif au point de vue des œuvres post-scolaires.

« La grande activité maç. : du F. : Haye est connue du G. C. D. R. (Grand Collège des Rites).

« Le F. : Haye semble mériter cette distinction au point de vue professionnel, au point de vue laïque et maç. :.

« Merci d'avance pour ce qui pourra être fait en sa faveur. »

En voici un autre exemple fourni par la lettre du F. : Delafont, 29, rue Ménard, à Nîmes :

Nîmes, le 7 avril 1933.

« Bien cher monsieur, ami et T. : C. : F. :,
« Nos relations à peine reprises, je viens solliciter de vous un service, s'il vous est possible de me le rendre.

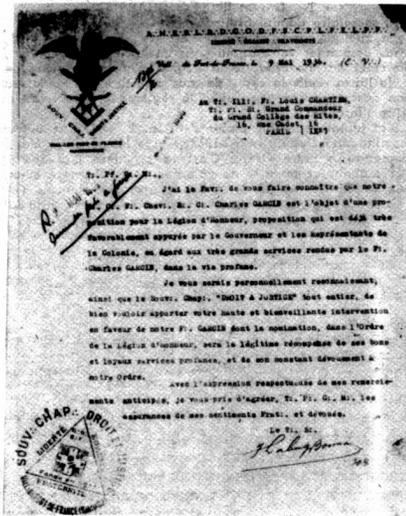
« Voici ce que j'attends de votre frat. : obligeance.

« Je suis dans les réserves, officier assimilé de 3^e classe (commandant) de la Justice militaire (Marseille).

« Le général Bouchez, c'est la XV^e Région, m'a, en raison de mes 37 ans révolus de services militaires, proposé pour une inscription au tableau de la Légion d'honneur comme chevalier. Ne pourriez-vous pas en raison de votre situation au G. : O. : et des relations que vous devez avoir en cette qualité au ministère de la Guerre, me faire donner un sérieux coup d'épaule pour que je sois inscrit sur la liste des heureux qui verront rougir leur boutonnière.

« Si j'attends d'être décoré au titre de la Justice, j'en ai bien encore pour dix ans ! Mais où, serai-je dans dix ans ! »

Le F. : Delafont ne mettait pas en doute les relations entre le Grand Orient et le ministère de la Guerre en 1933 ; c'était,



pour lui, chose naturelle, normale et qui allait de soi. Il en est d'autres où la Loge considère que la décoration de la Légion d'Honneur est absolument due, vu le « constant dévouement » à l'Ordre Maçonnique du candidat.

C'est ainsi que le **Très Sage**, c'est-à-dire le Président du Chapitre de Fort-de-France, écrivait, le 9 mai 1936, au Très Illustre Frère Louis Chartier, Très Puissant Souverain, Grand Commandeur du Grand Collège des Rites, la singulière lettre suivante :

« J'ai la faveur de vous faire connaître que notre T. C. F. Chev. R. C. Charles Garcia est l'objet d'une proposition pour la Légion d'honneur, proposition qui est déjà très favorablement appuyée par le gouverneur et les représentants de la Colonie, en égard aux très grands services rendus par le Fr. Charles Garcia, dans la vie profane.

« Je vous serais personnellement reconnaissant, ainsi que le Souv. Chap. « Droit et Justice » tout entier, de bien vouloir apporter votre haute et bienveillante intervention en faveur de notre Fr. Garcia dont la nomination dans l'Ordre de la Légion d'honneur sera la légitime récompense de ses bons et loyaux services profanes et de son constant dévouement à notre Ordre. »

Il est des demandes de Légion d'Honneur qui sont suppliantes. Celle du directeur-propriétaire du « Réveil de Chelles », le Frère A. Gautier, en est un exemple :

« Chelles, le 23-2-34.

« C'est de mon lit de douleurs que je vous écris. Souffrant depuis quelque temps de rhumatismes, ils m'y ont cloué littéralement depuis huit jours. Toutefois, il y a un peu d'amélioration et je compte sauf imprévu reprendre le chemin de l'imprimerie lundi prochain avec l'aide indispensable d'un ami et de sa voiture.

« Mon cher ami, j'ai été surpris hier soir d'apprendre que mon fils Marcel ne figurait pas sur la liste des promus au ruban violet. Le préfet de Seine-et-Marne m'avait affirmé avoir appuyé sa candidature et je n'ai pas voulu insister.

« Y a-t-il un repêchage dans cette promotion. Je le crois. S'il en est ainsi, vous est-il possible de voir un ami à ce sujet ? Si oui, je sais que ce sera fait et vous en remercie à l'avance.

« Voici sa situation : Marcel-Alexandre Gautier, à Chelles, proposé par la préfecture de Seine-et-Marne. »

Celle dont la signature est illisible et qui porte au crayon dans la marge, « Intervention Aubaud, 28 décembre 1936 », est du même ordre :

« Mon cher ami,

« Je vous écris ces quelques lignes parce que je préfère ne pas vous parler de ce qui suit devant témoins. Voici la chose :

« Dès son arrivée rue Royale, mon ami G. D. bien que je l'ai prié de n'en rien faire, a demandé pour moi la rosette qu'il m'estimait due après 16 ans de ruban.

« Il m'avise aujourd'hui qu'il y a du tirage à l'Intérieur et me prie de voir ce que c'est.

« Je ne veux pas, comme bien vous pensez, intervenir moi-même. D'autre part, je ne voudrais pas avoir l'air de mépriser ses bonnes intentions qui partent d'un désir tout amical, et peut-être aussi de l'intérêt de son journal dont je suis le pilier plus que trentenaire.

« Peut-être pourriez-vous par vos relations frat. intervenir. Je me doute que l'accrochage vient de la mise en disponibilité que j'ai demandée moi-même, en 1924, après l'agression à mon égard d'André Hesse auquel Chauteaup a prêté une oreille non complaisante mais intéressée au point de vue majorité (la fameuse « Raison d'Etat »). En me demandant le traitement complet, il avait reconnu, du reste, n'avoir rien contre moi.

« Depuis plus de dix ans, j'ai repris sans arrêt ma collaboration au « Républicain de Saint-Malo » dans la même note politique que j'avais en 1906 lorsque je suis entré dans l'Administration.

« Depuis cette époque, je n'ai cessé de militer dans le parti socialiste, à la Ligue de la République, où j'ai fait maintes conférences, prouvant que l'ancien collaborateur de Jaurès à « La Petite République » (de 1899 à fin 1903) n'avait pas varié dans ses opinions.

« En outre, depuis 1926, je n'ai cessé de militer par conférences et travaux à la G. L. et au G. O. à Paris et en province. Enfin, je suis le seul des préfets et sous-préfets actifs ou honoraires qui ait le cordon blanc au G. O. Peut-être pourriez-vous intervenir auprès d'un des nôtres à l'Intérieur. Aubaud, sous-secrétaire d'Etat, est 16^e du Chapitre de Beauvais et il y en a aussi d'autres que je ne connais pas.

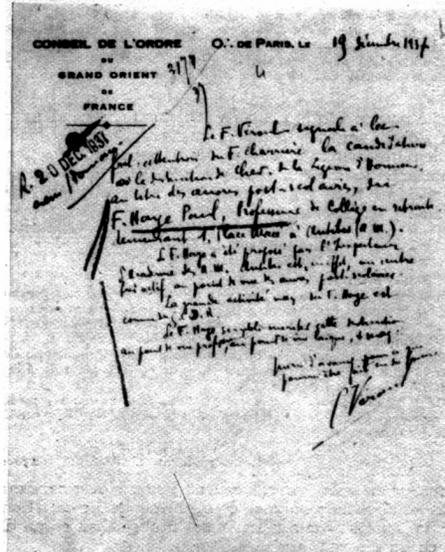
« Excusez-moi, cher ami, d'abuser encore de votre bonne amitié. »

L'humilité maçonnique est assez caractéristique dans la lettre touchante du Frère Carmien, qui implore « un souvenir aux siens, ayant été depuis 40 ans Franc-Maçonn ».

Ce « timide » vertueux écrivait, le 23 septembre 1936, au Frère Chartier :

« Fr. M. depuis près de quarante ans, Maître en 1906 et 32^e depuis le 16 septembre 1928, je n'ai jamais sollicité aucun appui, aucun avancement, ni aucune faveur.

« Mais je me suis toujours aperçu, péniblement, qu'en restant muet et timide, on passe sa vie ignoré et dépassé par tous les insinuants, pour ne pas dire arrivistes, qui ne cessent de vanter des mérites personnels qu'ils n'ont pas, pour obtenir des avantages trop souvent non mérités.



« Aussi, malgré moi, je me décide, à 66 ans, à tenter quelque chose pour moi et pour laisser un souvenir aux miens.

« Quoique non mobilisable en 1914, j'ai fait toute la guerre à côté de camarades qui n'ont rien produit de plus que moi, mais qui, maintenant, sont tous décorés. Je suis l'un des seuls à ne pas l'être. »

Mais il est bien souligné que la plupart des demandes de Légion d'Honneur, émanant des Loges, le sont au titre maçonnique et doivent récompenser une activité purement maçonnique.

La lettre du Frère Godard, datée du 9 juin 1936, de Nantes, en est un exemple :

« Mon At., a un intérêt tout particulier à ce que notre excellent F. Tabart, Orat. de « Paix et Union » soit enfin récompensé cette année de la croix de la Légion d'honneur, proposition faite en 1935 par le préfet de la Loire-Inférieure.

« Se souvenant de l'autorité admirable avec laquelle vous avez présidé la célébration du Centenaire du Conseil « Paix et Union » à Nantes, il y a quelque temps, beaucoup de FF. m'ont conseillé de m'adresser à vous pour que notre At. ait satisfaction en la personne de son Or., le F. Tabart, Pensant moi-même que ces FF. ont raison de penser ainsi, je m'empressai de vous adresser tous papiers utiles concernant l'avocat Tabart.

« Dans l'espoir que vous voudrez bien vous intéresser vous-même à cette question, je vous prie d'agréer, T. Ill. Fr., l'assurance de mes sentiments frat. et dévoués. »

On sait le scandale que provoqua, à Nantes, dans le Barreau, la promotion du F. Tabart.

Dans le même esprit, le remerciement du Frère Charles Delorme, directeur d'école de Mézières, membre de la Commission départementale à la Natalité, membre permanent du Conseil français de Secours aux Enfants, membre fondateur et délégué départemental de la Ligue Maritime et Coloniale Française, est également significatif :

« T. Ill. et Ch. Fr.,

« Mon ami Lucien Hubert m'informe que la médaille d'or de l'Éducation physique m'est décernée et que ma nomination paraîtra à l'« Officiel » lors de la prochaine promotion.

« La démarche de notre Tr. Ill. F. Corneou, faite sur la demande de notre T. P. S. G. C. (Très Puissant Souverain Grand Commandeur) a enfin abouti.

« Je viens vous en exprimer toute ma reconnaissance et vous assurer de mon constant dévouement au G. O. et à tous nos F. (Ce qui n'est pas un effet de ladite récompense, car je suis maçon depuis 20 ans).

« Je vous demanderai, mon T. C. F., de bien vouloir me retourner la lettre du préfet, afin que je la rende à Lucien Hubert à notre prochaine entrevue.

« Merci encore pour votre action si frat. et agréée, en attendant que je le fasse de vive voix, mes amitiés les plus frat. et les plus sincères. »

Voilà pourquoi la Maçonnerie confirmait une candidature déjà posée par des Services administratifs. Les Frères savaient très bien la puissance des Loges auprès des Gouvernements de la III^e République et la lettre du Frère Michaud de Chambéry, sur papier à en-tête de la Mairie de Chambéry, est très nette :

Chambéry, le 4 juillet 1940.
Monsieur Louis CHARRIERE,
15, rue Daubenton, PARIS (5^e)

« Cher monsieur Charrière,

« Notre ami Victor Cuchet-Cheruzel, directeur de l'hôpital psychiatrique de St-Robert par St-Egrève (Isère) est, depuis quelques années, candidat à la distinction de chevalier de la Légion d'honneur.

« La proposition n'a pas encore abouti.

« Vous serait-il possible de faire agir auprès de M. le ministre de la Santé publique, soit le président du Grand Collège, soit le président du Conseil de l'Ordre.

« Merci d'avance pour ce que vous pourrez faire et veuillez agréer, cher monsieur Charrière, l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

H. MICHAUD,
5, place Maché, CHAMBERY (Savoie).

Nous avons enfin réservé comme point final à ce choix d'interventions maçonniques pour obtenir la Légion d'Honneur, la lettre suivante qui se suffit à elle-même et qui dit bien ce qu'elle veut dire :

Valenciennes, 22 juin 1938.

T. C. et Ill. F. CHARRIERE,

secrétaire administratif du G. C. O. F., Paris.

« Il y a quelque temps, notre T. Ill. F. Baert a dû vous écrire pour vous demander votre appui pour une nomination en ma faveur pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur à titre de journaliste. Je lui ai remis la copie de tous mes titres en lui faisant part que mon dossier, après avoir suivi le règlement, se trouvait au ministère de l'Intérieur.

« Je n'ai jamais entendu parler de rien. Y a-t-il une objection à cette nomination ? Depuis le 9-3-1912 je suis Maç. et je n'ai jamais rien demandé à notre Ordre. C'est la première fois que j'y fais appel et malheureusement je ne vois rien venir. Pourtant nous avons assez de T. Ill. F. dans le ministère actuel et si nous n'arrivons pas à obtenir des faveurs maintenant ce ne sera pas quand la droite y sera que l'on nous en donnera. Je serai bien heureux, mon T. C. et Ill. F. Charrière d'avoir des nouvelles à ce sujet, je sais que cela va devenir de plus en plus difficile ; mais c'est encore le moment d'en profiter pour obtenir des satisfactions. Peut-être serait-il nécessaire de provoquer à nouveau l'affaire de Paris à M. le préfet du Nord, enfin, vous êtes mieux placé que moi pour savoir ce qu'il y a lieu de faire. Mon dossier est au ministère de l'Intérieur depuis décembre 1937.

« Dans l'espoir, mon T. C. et Ill. F. Charrière, que j'aurai de vos bonnes nouvelles à ce sujet.

« Veuillez croire à l'assurance de mon plus F. dévouement et F. amitié. »

Ulysse Menier.

2, rue Delsaux, Valenciennes (Nord).

Tout commentaire aux supplications du bon F. Menier (Ulysse) serait superflu. Cet honorable et insatisfait maçon exprime une confortable opinion et il place bien le problème sur son vrai terrain politico-maçonnique. La Légion d'Honneur ? Faveur qu'il faut obtenir pendant que « les gauches » sont au pouvoir et qui doit récompenser le dévouement à l'Ordre.

Je laisse le soin de conclure aux mutilés de 1914-1918 et de 1939-1940, aux décorés au péril de leur vie, aux soldats et aux marins qui savent ce que représente ce ruban rouge. Il y a un degré d'abaissement et de vilénie dans la chute morale de ce pays qui semble avoir été rarement dépassé.

J. MARQUES-RIVIERE.,

